

L.ATOMUS.LXIII.2004 / 259

Umberto LAFFI, *Studi di storia romana e di diritto*, Rome, Edizioni di Storia e Letteratura, 2001 (Storia e letteratura. 206), 25 × 17,5 cm, 722 p., 5 pl., 160.000 lire, ISBN 88-87114-70-6.

Fruit de plus de trente ans de recherches, vingt-deux études, jusqu'ici publiées de manière éparse, se retrouvent colligées dans l'épais volume qui nous est proposé. L'auteur révèle la matrice méthodologique qui les inspire toutes : à ses yeux, la recherche historique est indissolublement liée à la philologie, au même titre que l'histoire de Rome est indissociable du droit romain. Mais il y a plus encore : malgré la diversité des sujets traités, chacune des contributions reprises ici s'inscrit dans la perspective d'une mise en évidence des aspects organisationnels originaux de l'État romain (organisation du statut municipal, des provinces, du territoire, de la justice). La présentation n'est pas chronologique. Les contributions sont regroupées en fonction de sept thèmes. Le premier groupe, le plus substantiel, reprend l'examen de problèmes connexes à l'organisation de l'Italie romaine péninsulaire (7 études) ; le deuxième, des questions relatives à la Gaule Cisalpine et aux territoires alpins (5 études). Suivent ensuite, tour à tour, la condition juridique des terres (2), l'histoire constitutionnelle (4), la réglementation d'édifices consacrés à des divinités (2), le droit et la procédure pénale (2), et, enfin, quelques communications (3) et recensions (3). Bien entendu, l'ouvrage comporte tous les index analytiques nécessaires à sa simple consultation (sources, noms, thèmes). Une dernière précision : les études sont, en principe, – à l'exception de l'une ou l'autre petite retouche formelle ou correction mineure –, reproduites dans leur forme originale ; elles reflètent donc, et l'état des connaissances lors de leur parution, et l'opinion de leur auteur à ce même moment. En apostille de leur reproduction, ce dernier s'autorise, dès lors, à nuancer, s'il y échet, sa prise de position initiale et complète la bibliographie utilisée de quelques références jugées essentielles.

Huguette JONES.